



# Coparents, ils ont fait un *enfant* sans être en couple

Parce qu'elles n'ont pas trouvé leur moitié, qu'elles sont homosexuelles ou qu'elles ne veulent pas ou plus être en couple, certaines femmes décident d'avoir un enfant avec un « coparent », un géniteur qui sera plus ou moins impliqué. Mais dont elles n'auront jamais été amoureuses...

Quand Anne a soufflé ses 37 bougies en janvier dernier, elle n'a formulé qu'un souhait : celui de devenir mère avant son prochain anniversaire. « Impossible d'imaginer ma vie sans enfant, confie-t-elle. Depuis que mon conjoint m'a quittée, il y a deux ans, je cherche un nouvel amoureux, sans succès. Parce qu'il ne me reste plus beaucoup de temps, j'ai décidé de trouver un homme qui accepterait de faire un enfant avec moi. » Anne n'envisage pas la maternité en solo, trop difficile. « Certaines de mes amies dans cette situation, ont du mal à s'en sortir, psychologiquement et financièrement, explique-t-elle. Je souhaite que mon

futur enfant puisse avoir deux parents, pour grandir dans un cadre sécurisant et équilibré. » Dès le lendemain de son anniversaire, elle s'est donc inscrite sur un site de coparentalité (voir encadré), sans succès pour le moment. Julie, 36 ans, a demandé à son ex-compagnon de lui faire un enfant. « Même si nous ne nous aimons plus, je sais qu'il sera un bon père, je le connais, j'ai confiance, affirme-t-elle. Nos proches pensent que nous nous remettrons ensemble, mais pour nous, nos rôles sont très clairs. Je suis heureuse de pouvoir dire à notre fille que nous nous sommes aimés pendant trois ans. » Comme Anne et Julie, de plus en plus d'hommes et de femmes font le choix de devenir coparents, c'est-à-dire d'avoir des enfants avec une personne du sexe opposé, sans former un couple, ni vivre ensemble.

## Des profils et des attentes variés

Pour la coparentalité, plusieurs options sont possibles : faire un enfant à deux et s'en occuper en garde alternée, rencontrer un couple d'homosexuels pour une famille à deux, trois ou quatre parents... Sur les sites dédiés à la coparentalité (voir encadré), la lecture des présentations permet de comprendre que les membres n'ont pas les mêmes attentes et que leurs profils sont variés.

Chokola, une femme de 33 ans, annonce : « j'aimerais rencontrer un homme avec qui partager ma vie et fonder une famille » ; CindyL, 20 ans, recherche « un donneur pour pouvoir avoir un bébé avec la femme que j'aime » ; Atimatix, 39 ans, en couple gay, souhaiterait « devenir papa avec un couple de filles » ; Vivienne, 43 ans,

... confie : « mon grand souhait est de devenir mère, mais je n'ai pas vu le temps passer... ». « De plus en plus de personnes ont des difficultés à devenir parents, analyse Frédéric Derf, qui a fondé Coparentalys en 2014. Tout le monde n'a pas la chance de rencontrer l'amour, certains approchent de la quarantaine et n'ont plus le temps d'attendre, d'autres ont eu de mauvaises expériences en couple, ou sont homosexuels. Certains membres, notamment jeunes et hétérosexuels, ont un désir d'enfant très fort : ils n'ont pas la patience d'attendre de tomber amoureux, de vivre en couple et d'apprendre à se connaître, avant de devenir parents. Pour eux, être en couple est vu comme une contrainte : ils ne veulent pas faire de compromis. »

### Différentes possibilités de « faire famille »

Aujourd'hui, co-parents.fr compte 10 800 membres, dont 60 % de femmes, et coparentalys.com affiche 15 000 membres, dont 55 % de femmes. « Nous enregistrons une hausse constante des inscriptions depuis notre création en mai 2008, indique l'un des responsables de coparents.fr, surtout de femmes hétérosexuelles de 40 ans et plus. » Même constat pour coparentalys.com. « Lors de notre lancement, nous avions principalement des homosexuels ; aujourd'hui, la part de membres hétérosexuels est également très importante », remarque Frédéric Derf, qui estime que plus d'une centaine d'enfants sont nés grâce à sa structure. Un succès qui démontre que les modèles de famille sont en train d'évoluer. « Aujourd'hui, il y a différentes possibilités de "faire famille" : le modèle monoparental, homosexuel, coparental, est davantage assumé, analyse Nicolas Favez, professeur de psychologie clinique à l'université de Genève et spécialiste de la famille. Nous nous éloignons du schéma traditionnel du couple hétérosexuel et marié, qui élève ses enfants. Un modèle

Certains ont un désir d'enfant très fort et n'ont pas la patience de tomber amoureux, vivre en couple et se connaître, avant de devenir parents

qui date seulement du début du XX<sup>e</sup> siècle : auparavant, les mariages étaient plus ou moins arrangés, et à cause des décès dus aux guerres et aux maladies, les couples se remariaient... »

### Une alternative à la PMA

En France, la PMA (procréation médicale assistée) est un processus long, lourd, et surtout, pas accessible aux couples de femmes ou aux femmes seules. Pour bénéficier d'une insémination avec don de sperme, anonyme ou semi-anonyme, celles-ci doivent se rendre dans des cliniques privées à l'étranger. La prise en charge, le traitement et les différents essais coûtent cher, et nécessitent de nombreux allers-retours. « Tout le monde n'a pas les moyens de se l'offrir, rappelle Frédéric Derf. Surtout, certaines femmes souhaitent participer au choix du géniteur et qu'il soit un minimum présent. » Reste que trouver le père ou la mère de ses enfants rapidement n'est pas évident. « Les

hommes que j'ai rencontrés ne m'ont pas inspiré confiance : ils étaient instables psychologiquement, n'avaient pas de situation professionnelle, ne partageaient pas les mêmes valeurs éducatives que moi, regrette Anne, qui cherche depuis plusieurs mois. C'est bien plus compliqué que ce que j'avais imaginé ! » Céline, 37 ans, a eu la chance d'avoir un coup de cœur amical pour Bertrand, 41 ans. « Après avoir réalisé que nous avions plein de points communs, et pris le temps de nous découvrir pendant six mois, nous avons eu un petit Thibaut qui a désormais 18 mois, se réjouit la maman, qui désirait un enfant depuis plus de dix ans. Il va chez son papa un week-end sur deux, pour le moment. Ensuite, on verra... »

### Établir un contrat

Pour que tout se passe au mieux entre les coparents, les sites leur donnent de nombreux conseils ; certains recommandent même d'établir un contrat, afin d'anticiper d'éventuels problèmes. Légalement, les coparents, s'ils ont tous les deux reconnu l'enfant à sa naissance, ont les mêmes droits et devoirs que tous les parents. Mais en cas de déménagement, de désaccord sur l'éducation ou d'arrivée d'un nouveau compagnon, des conflits peuvent survenir. « Les mêmes problèmes que ceux rencontrés par les couples "standard" qui se sont séparés, assure Frédéric Derf. Une bonne amitié peut être plus facile à gérer qu'un conflit amoureux. » Pour éviter les frictions, Florence Millot, psychologue pour enfants et ados\*, recommande de bien prendre le temps de se découvrir... en amont. « Il faut se voir régulièrement, partir



en vacances ensemble pour devenir amis, apprendre à se connaître et à avoir confiance l'un envers l'autre, conseille l'auteur de *Parent Bienveillant, la pleine conscience à usage des parents* (éd. Larousse, août 2019). Il est important de ne pas idéaliser la relation et d'anticiper au maximum, en discutant en profondeur de l'éducation, des valeurs que l'on souhaite transmettre... » Autre recommandation : s'entourer de personnes qui peuvent comprendre la situation. « Au sein d'associations de parents avec le même schéma familial, il sera possible d'échanger, d'être épaulé et accompagné pour partager ses peurs, ses doutes et ses interrogations. »

### Des enfants qui s'adaptent

Difficile d'évoquer les conséquences de cette nouvelle forme de parentalité sur le développement et l'équilibre des enfants, désirés par leurs parents, mais qui ne sont pas le fruit de leur amour : peu d'études existent sur ce sujet. « Qu'importe la façon de "faire famille" certifie Nicolas Favez, ce qui compte, c'est que les deux parents s'entendent, se soutiennent, collaborent. Les enfants souffrent lorsque leurs parents sont tristes, en conflit ou qu'ils se détestent. Évidemment, il est primordial de répondre aux besoins émotionnels de l'en-

### COMMENT ÇA MARCHE

Illustrés de jolis clichés de famille idéale et de bébés rieurs, co-parents.fr, coparentalys.com, childable.fr ou familydesire.com sont des sites (payants) dédiés aux coparents. Lors de la création de leur profil, les membres mettent en ligne des photos, quelques phrases sur leur situation personnelle et professionnelle, leur physique et leurs attentes. Puis, ils peuvent discuter et même se rencontrer, si affinités.

fant, d'être investi à ses côtés. » Que les parents aient des modes de vie et des principes éducatifs différents, n'est pas une difficulté. « Les enfants élevés par des parents divorcés, qui ont parfois des vies très différentes, n'en souffrent pas : ils font la part des choses et savent s'adapter, assure Florence Millot. Dans le cas de la coparentalité, que certains choisissent parce qu'ils n'ont pas trouvé l'amour, le problème peut être la solitude : il ne faut pas que l'enfant soit la seule source de bonheur de la maman ou du papa, resté solo. Les coparents doivent cultiver les relations sociales, pour que l'enfant ne prenne pas une place qui n'est pas la sienne. » ●

\* psychologuepourenfant.fr